



## AVIS AUX MÉDIAS

### **Divulgence par le Bureau de régie interne : Publication du *Rapport de dépenses des députés*, du *Rapport de dépenses des agents supérieurs de la Chambre* et du *Registre public des voyageurs désignés* pour le deuxième trimestre de 2019-2020**

Ottawa (Ontario) – Le 12 décembre 2019

L'honorable Anthony Rota, Président de la Chambre des communes et président du Bureau de régie interne, a annoncé aujourd'hui que le [Rapport de dépenses des députés](#) et le [Rapport de dépenses des agents supérieurs de la Chambre](#) pour le deuxième trimestre de 2019-2020, ainsi que le [Registre public des voyageurs désignés](#) au 30 septembre 2019, sont maintenant accessibles au public sur [noscommunes.ca](http://noscommunes.ca).

#### ***Rapport de dépenses des députés***

Le *Rapport de dépenses des députés* pour le deuxième trimestre de 2019-2020 indique les dépenses des députés traitées entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2019. Il comprend le [Rapport détaillé sur les points de déplacement](#), qui fournit des renseignements sur les déplacements des députés et des voyageurs autorisés pour lesquels des points de déplacement ont été utilisés, ainsi que le [Rapport détaillé sur les frais d'accueil](#), qui fournit des renseignements sur les frais d'accueil des députés.

#### ***Rapport de dépenses des agents supérieurs de la Chambre***

Le *Rapport de dépenses des agents supérieurs de la Chambre* pour le deuxième trimestre de 2019-2020 indique les dépenses des agents supérieurs de la Chambre et des bureaux de recherche des caucus nationaux traitées entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2019. Il comprend le *Rapport détaillé sur les frais de déplacement*, qui fournit des renseignements sur les frais de déplacement des agents supérieurs de la Chambre et de leurs employés, ainsi que le *Rapport détaillé sur les frais d'accueil*, qui fournit des renseignements sur les frais d'accueil des agents supérieurs de la Chambre.

#### ***Registre public des voyageurs désignés***

Le *Registre public des voyageurs désignés* présente le nom du voyageur désigné de chaque député au 30 septembre 2019.

## Faits en bref

- Pour le deuxième trimestre de 2019-2020, le *Rapport de dépenses des agents supérieurs de la Chambre* comprend les dépenses traitées entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2019 pour les agents supérieurs de la Chambre et les bureaux de recherche des caucus nationaux.
- Les dépenses engagées par les députés et les agents supérieurs de la Chambre sont assujetties au [Règlement administratif relatif aux députés](#) et au [Manuel des allocations et services aux députés](#).
- Il incombe aux députés et aux agents supérieurs de la Chambre de s'assurer que toutes les dépenses approuvées sont engagées dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

**Toute question concernant une dépense particulière doit être adressée au député ou à l'agent supérieur de la Chambre en question.**

### **Pour plus de renseignements :**

Heather Bradley  
Directrice des communications  
Bureau du Président de la Chambre des communes  
613-995-7882  
[heather.bradley@parl.gc.ca](mailto:heather.bradley@parl.gc.ca)